

LETTRES D'ANOBLESSEMENT DE SOUFFLOT

ARCHITECTE DU ROI (i)

-Né en 1713, Soufflot, quand il reçut ses lettres d'anoblissement, n'avait pas encore exécuté l'édifice qui devait immortaliser son nom. Il venait seulement d'en proposer les plans, et dans un concours public, ouvert pour la reconstruction de l'église Sainte-Geneviève, son projet l'avait emporté sur ceux de tous ses concurrents. Commencée en 1757, l'érection du nouveau temple n'exigea pas moins de sept années de fouilles et de travaux préliminaires, car la première pierre ne fut posée par Louis XV qu'en 1764. On connaît, et nous n'avons pas ici la place d'y insister, les vives attaques dont l'œuvre de Soufflot fut l'objet, surtout de la part de l'architecte Patte, et la discussion passionnée qui s'en suivit. On sait également que Rondelet, sous le

(i) Quoique Soufflot ne soit pas né à Lyon, les travaux considérables qu'il y a exécutés l'ont tellement lié à notre histoire, que MM. Bregnot du Lut et Pericaud n'ont pas hésité à lui donner une place dans les *Lyonnais dignes de mémoire*, et que nous avons cru faire action utile en reproduisant ici ses lettres d'anoblissement.

Cette pièce curieuse, dans laquelle la plupart des monuments élevés dans notre ville sont cités, est empruntée à la *Revue historique nobiliaire et biographique*, éditée par M. Dumoulin, libraire de la Société des antiquaires de France, à Paris, et publiée sous la direction de M. L. Sandret, dont le nom est si connu des érudits.

Dans la liste des artistes nommés chevaliers de Saint-Michel pendant le xviii^e siècle, liste que publie cette même livraison, nous trouvons les noms de Coustou, sculpteur, et de La Salle, dessinateur et fabricant, pensionnaire du roi, à Lyon.

On sait, dit M. J.-J. Guiffrey, auteur de cette notice, que le don de la décoration de Saint-Michel entraînait l'anoblissement du chevalier, sans qu'il fût besoin de lui octroyer des lettres spéciales de noblesse.

A. V.